

# Thesaurus

## Avertissement au lecteur

---

### Synonymie

---

= synonyme

Quelques termes du thésaurus possèdent des synonymes qui ont pour fonction de faciliter la notification de l'information et l'interrogation. Néanmoins, lorsque deux termes ont un champ sémantique se recouvrant presque entièrement, on a cherché, selon les cas, à utiliser les relations hiérarchiques ou d'équivalence. Ainsi *bassin à burettes* et *plateau à burettes* sont en synonymes de façon à éviter des distinctions dont la pertinence n'apparaissait pas d'emblée.

### Relations hiérarchiques

---

TG : terme générique

TS : terme spécifique

Le terme générique auquel se rattache un spécifique est systématiquement indiqué ainsi que, s'il en possède, son ou ses spécifiques.

Par exemple dans la notice de *pièce de charpente*, sont indiqués les différents spécifiques, dont la liste n'est pas pour l'instant exhaustive, qui caractérisent ces pièces : *blochet, entrait, lambourde, etc.* De même dans chacune des notices concernées, le générique *pièce de charpente* est indiqué.

Certains termes génériques permettent seulement de regrouper un ensemble de spécifiques mais ne sont pas des descripteurs; appelés « mots-ponts », ils sont mentionnés entre crochets : par exemple *<construction en bois et fer>* qui a pour générique *élément d'architecture* a pour spécifique *charpente, pan de bois, pièce de charpente* et *plancher*.

### Relations associatives

---

VA : voir aussi

Lorsque deux termes ont une étroite parenté sémantique mais relèvent de deux catégories différentes, on peut les relier de manière réciproque par la rubrique *voir aussi*. Par exemple le terme *support zoomorphe*, appartenant à la catégorie *élément d'architecture*, est associé au terme *protomé*, classé quant à lui dans la catégorie *sculpture*.

### Relations d'équivalence

---

EP : employé pour

Cette rubrique permet d'enrichir le contenu terminologique du thésaurus. L'ensemble des termes figurant dans cette rubrique figure dans l'index des descripteurs. Lorsque deux termes ou plus renvoient au même concept, ils constituent un ensemble de termes équivalents. L'un de ces termes est choisi pour représenter le concept, tandis que les autres constituent des « termes d'entrée » pour la recherche, orientant l'utilisateur vers le terme choisi. Ces termes équivalents figurent entre crochets (< >).

Ces termes rejetés en équivalents renvoient pour la plupart à l'une des catégories suivantes :

- les termes d'origine étrangère (*pot à pharmacie / <albarellero>*) ;
- les termes usuels par opposition aux termes savants ou classiques (*<étui de cœur> / urne de viscères>*) ;
- mais aussi, à l'inverse, les termes d'origine savante et d'emploi rare (*<situle> / seau à eau bénite*) ;

- les appellations familières (*<coupe-chou> / rasoir*) ;

- d'anciens descripteurs (*départ de rampe d'appui* a remplacé l'ancienne dénomination *<départ de rampe>* passé en *employé pour* afin de faciliter l'interrogation et de guider les chercheurs).

### Note explicative

---

Y est présentée l'acception du terme dans le *Système descriptif des objets mobiliers*. Dans de nombreux cas, le parti a été adopté de donner très succinctement les acceptions de termes utilisés dans le champ PDEN, souvent mentionnés dans la rubrique EP (employé pour) de la notice du terme. Si cette solution alourdit les notes explicatives, elle constitue cependant un guide d'utilisation et permet de mieux comprendre l'articulation de ces deux champs complémentaires de la dénomination. Le choix a été fait en effet de privilégier cette articulation et de structurer, plus fortement que cela n'avait été réalisé dans le précédent système, le lien entre une dénomination principale et une dénomination secondaire.

### Note d'application

---

La note d'application complète la note explicative en fournissant une aide au choix d'un terme de préférence à un autre. Elle établit des distinctions entre des termes que l'on peut être tenté de confondre.

Par exemple, la note d'application de *l'autel itinéraire* attire l'attention du lecteur sur la confusion possible avec *l'autel portatif* ou *l'oratoire domestique*, termes du lexique dénomination de sens proches.

La note indique également comment structurer une information avec les autres champs du *Système descriptif des objets mobiliers* : APPL (appellation), PDEN (précisions sur la dénomination), CATE (catégorie technique), STRU (structure de l'objet), ETAT (état de l'objet).

Par exemple, la note d'application de *suspension eucharistique* indique que cette dernière peut prendre la forme d'une *croce eucharistique* et que le terme doit être utilisé dans le champ PDEN.

### Base Palissy / base Mérimée

---

La base de données Mérimée donne les indications essentielles (dénomination, localisation, matériaux, historique, statut juridique...) contenues dans les dossiers de l'Inventaire général relatifs à l'architecture.

La base Palissy traite d'une manière similaire les informations concernant les objets mobiliers.

La structure de ces bases de données est analysée dans le *Système descriptif de l'architecture*, Paris, éditions du Patrimoine, 1999, et dans le *Système descriptif des objets mobiliers*, Paris, éditions du Patrimoine, 1999.

### Références bibliographiques

---

Dans la plupart des cas, des références bibliographiques sont indiquées à la fin des notices. Elles renvoient aux principaux vocabulaires scientifiques publiés par l'Inventaire ainsi qu'au thésaurus multilingue et à différents ouvrages dont la liste est volontairement succincte. Les choix effectués sont destinés le plus souvent, en attendant une version illustrée du thésaurus, à faciliter la consultation iconographique qui reste d'un secours certain en cas d'incertitude sur le terme à employer. Une bibliographie générale permet de retrouver et d'identifier les ouvrages mentionnés.

	<b>polyptyque</b>	04.01.01.10.	] Terme	
EP : employé pour	EP	<polyptyque portatif>	] Champs d'environnement sémantique	La notation expressive permet de préciser le rang hiérarchique du terme (ici un terme de niveau 4), la catégorie (ici la catégorie 04 : meuble religieux) puis la position du terme dans la hiérarchie.
TG : terme générique	TG	<autels et leur environnement>		
TS : terme spécifique	TS	diptyque triptyque polyptyque en boîte à volets panneau de polyptyque volet de polyptyque		
VA : voir aussi	VA	lunette prédelle retable statue ouvrante		
		Œuvre constituée de plusieurs éléments figurés peints ou sculptés, montés dans un cadre ou placés dans une caisse. Le polyptyque est généralement posé sur ou derrière un autel, c'est alors un retable; il est composé d'au moins deux éléments appelés <i>panneaux de polyptyque</i> lorsqu'ils sont fixes, <i>volets de polyptyque</i> lorsqu'ils sont articulés. Lorsqu'il est de dimensions réduites, on l'appelle <i>polyptyque portatif</i> . Une prédelle ou une lunette peut être une partie ou un élément démembré d'un polyptyque.	] Note explicative	
En italique, termes des autres champs de la base Palissy				
En romain, termes des autres champs de la base Palissy		Employer polyptyque portatif dans le champ PDEN.	] Note d'application	
		<i>Theaurus des objets religieux du culte catholique</i> , p. 38.	] Références bibliographiques	

	<b>nécessaire à amadou</b>	09.22.16.	] Terme et synonyme	
= : synonyme	=	briquet à silex combiné	] Champs d'environnement sémantique	La notation expressive permet de préciser le rang hiérarchique du terme (ici un terme de niveau 3), la catégorie (ici la catégorie 09 : objet civil domestique) puis la position du terme dans la hiérarchie.
TG : terme générique	TG	<objet pour fumer et priser>		
VA : voir aussi	VA	briquet pince à amadou		
		Boite contenant une mèche à amadou, une petite boîte à silex à frottoir complétée par une pince à amadou.	] Note explicative	
		<i>Principes d'analyse scientifique. Objets civils domestiques</i> , p. 558, fig. 2621, 2622.	] Références bibliographiques	

élément d'architecture	e	01.
<p>TG &lt;œuvre&gt;                  TS baie                  &lt;construction en bois et en fer&gt;                  &lt;couvrement&gt;                  &lt;couverture et accessoire du toit&gt;                  décor d'architecture                  &lt;divisions architecturales&gt;                  &lt;fondations et sols&gt;                  &lt;mur, garde-corps, clôture&gt;                  &lt;support et organe de stabilité&gt;</p>		

<divisions architecturales > 01.01.

TG élément d'architecture  
 TS alcôve  
 balcon  
 beffroi de charpente  
 escalier  
 porche  
 tambour de porte  
 tribune

alcôve 01.01.01.

TG <divisions architecturales>  
 Dans une chambre, l'alcôve est un renforcement qui reçoit un lit de parade ou de repos.  
*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XVI, col. 229.*

balcon 01.01.02.

TG <divisions architecturales>  
 VA garde-corps de balcon  
 Étroite plate-forme à garde-corps, en surplomb devant une ou plusieurs baies.  
*Le balcon est généralement à l'extérieur. Ne pas le confondre avec la coursière en surplomb qui est un organe de circulation, et avec la tribune découverte qui forme une véritable pièce. Voir aussi la base Mérimée.*  
*Principes d'analyse scientifique. Architecture, II, col. 25, fig. 33.*

beffroi de charpente 01.01.03.

EP <beffroi>  
 TG <divisions architecturales>  
 Construction en charpente, placée dans la chambre des cloches à l'intérieur d'un clocher et portant les cloches.  
*Ne pas confondre avec le beffroi, tour contenant la cloche de la communauté des habitants (voir la base Mérimée).*  
*Principes d'analyse scientifique. Architecture, II, col. 27, fig. 65.*

escalier 01.01.04.

TG <divisions architecturales>  
 TS contremarche  
 noyau d'escalier  
 rampe d'appui

Ouvrage formé de marches et permettant de passer d'un plan à un autre, d'un étage à un autre dans un bâtiment.

*Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, II, col. 37, fig. 72 sq.*

contremarche 01.01.04.01.

TG escalier  
 Devant d'une marche qui peut être vertical ou en surplomb et chanfreiné.  
*Certains escaliers n'ont pas de contremarches.*  
*Principes d'analyse scientifique. Architecture, II, col. 41, fig. 124.*

noyau d'escalier 01.01.04.02.

TG escalier  
 Support montant de fond, généralement monocylindrique et portant l'escalier tournant du côté opposé au mur de cage.  
*Certains escaliers à jour central peuvent avoir plusieurs noyaux. Le noyau peut être un mur plein ou ajouré.*  
*Principes d'analyse scientifique. Architecture, II, col. 38, fig. 104, 105.*

rampe d'appui 01.01.04.03.

EP <rampe>  
 TG escalier  
 TS départ de rampe d'appui  
 Garde-corps d'un escalier portant une main courante. La rampe est posée sur le limon ou fixée sur sa face externe par un col de cygne.

Voir aussi la base Mérimée.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, II, col. 41, fig. 116.*

## départ de rampe d'appui 01.01.04.03.01.

EP <départ de rampe>  
TG rampe d'appui

Élément, en général orné, sur lequel bute la rampe d'appui au bas de l'escalier.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, II, col. 41, fig. 94.*

## porche 01.01.05.

TG <divisions architecturales>

Pièce ou galerie devant l'entrée d'un bâtiment, formant habituellement avant-corps bas et ayant sa couverture propre devant la façade du bâtiment qu'il commande.

*Ne pas confondre le vestibule et le porche dans l'œuvre, qui n'a pas de fermeture de baie. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, II, col. 35, fig. 42, 45; XIII, col. 197, fig. 37.*

## tambour de porte 01.01.06.

TG <divisions architecturales>

Sas, généralement en menuiserie, construit aux dépens de l'espace intérieur, derrière une porte, pour éviter les courants d'air.

Voir aussi la base Mérimée.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, II, col. 35, fig. 40.*

## tribune 01.01.07.

TG <divisions architecturales>

TS tribune d'orgue  
VA garde-corps de tribune

Pièce ou galerie placée à l'étage, s'ouvrant sur l'intérieur d'un vaisseau ou constituant par elle-même un demi-étage s'ouvrant sur l'intérieur d'une pièce.

*Ne pas confondre la tribune découverte avec le balcon, qui n'est qu'une étroite plate-forme devant une baie,*

*ni une tribune en général avec la loggia qui ouvre toujours sur l'extérieur. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, II, col. 34, fig. 12, 37, 54; XIII, col. 202, fig. 28.*

## tribune d'orgue 01.01.07.01.

TG tribune

Tribune généralement découverte portant l'orgue.

Voir aussi la base Mérimée.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XIII, col. 203.*

## <construction en bois et en fer > 01.02.

TG élément d'architecture  
TS charpente

## charpente 01.02.01.

TG <construction en bois et en fer>

TS charpente de toit  
pan de bois  
pièce de charpente  
plancher

Ouvrage formant le comble et portant le matériau de couverture. Désigne également les éléments d'une structure porteuse lorsqu'elle n'est pas en maçonnerie.

Voir aussi la base Mérimée.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 68.*

## charpente de toit 01.02.01.01.

TG charpente  
TS charpente d'assemblage

Ensemble des pièces de charpente en bois ou en fer, formant le toit et portant le matériau de couverture.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 68, fig. 25, 32.*

## charpente d'assemblage 01.02.01.01.01.

EP <charpente à la Philibert de L'Orme>  
TG charpente de toit

Charpente en bois dont les pièces sont constituées d'éléments de petite dimension assemblés.

Voir aussi la base Mérimée.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 68, fig. 33.*

## pan de bois 01.02.01.02.

TG charpente

Ensemble des pièces de charpente assemblées dans un même plan vertical. Plus particulièrement, mur en charpente hourdé de brique, torchis, plâtre, etc. appelé hourdis. Les cloisons intérieures sont souvent en pan de bois. Les pans de bois extérieurs sont généralement construits sur un solin ou un bahut.

*Pour certaines pièces pouvant porter un décor comme l'aisellier, la console, l'allège, le potelet, on peut apporter la précision dans le champ PDEN. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 69, fig. 10.*

## pièce de charpente 01.02.01.03.

TG charpente  
TS blochet  
entrait  
lambourde  
poinçon  
poteau  
poutre  
sablère  
solive

Élément constitutif de la charpente qu'il s'agisse d'un toit, d'un pan de bois ou d'un plancher; les pièces sont horizontales ou verticales et peuvent être en bois ou en métal.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 71.*

## blochet 01.02.01.03.01.

TG pièce de charpente

Petite pièce horizontale d'une ferme (qui est constituée de pièces assemblées dans un même plan vertical), de position semblable à celle

de l'entrait, mais coupée et arrêtée à peu de distance de l'arbalétrier. Le blochet peut être saillant et orné.

*Le blochet saillant et orné peut être appelé blochet figuré dans le champ PDEN.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 73, fig. 28, 40.*

### entrait 01.02.01.03.02.

TG pièce de charpente

Pièce maîtresse horizontale d'une ferme dans laquelle sont assemblés les pieds des arbalétriers, des chevrons-arbalétriers ou des jambes de force.

*Les extrémités des entrails sont quelquefois sculptées en forme de gueules grimaçantes appelées engoulants. On peut dans le champ PDEN préciser entrait engoulé. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 72, fig. 25, 28, 39.*

### lambourde 01.02.01.03.03.

TG pièce de charpente  
VA plancher

Pièce recevant les bouts des solives, placée parallèlement contre certaines poutres sur lesquelles elle est fixée.

*Ne pas confondre la lambourde de plancher avec la lambourde de parquet.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 72, fig. 19.*

### poinçon 01.02.01.03.04.

TG pièce de charpente  
VA épi de faitage

Poteau d'une ferme joignant le milieu de l'entrait à la rencontre des arbalétriers.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 74, fig. 28.*

### poteau 01.02.01.03.05.

TG pièce de charpente

Pièce maîtresse verticale d'une charpente.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 74, fig. 10.*

### poutre 01.02.01.03.06.

TG pièce de charpente  
VA plancher

Dans un plancher, pièce maîtresse horizontale de gros équarrissage, perpendiculaire aux solives et soulageant celles-ci.

*Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 72, fig. 19.*

### sablère 01.02.01.03.07.

TG pièce de charpente  
VA plancher

Pièce maîtresse horizontale posée sur l'épaisseur d'un mur dans le même plan que celui-ci.

*On peut distinguer dans le champ PDEN sablière de toit, sablière de plancher, etc. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 71, fig. 10, 12, 34.*

### solive 01.02.01.03.08.

TG pièce de charpente  
VA plancher

Pièces horizontales d'un plancher posées à distances régulières les unes des autres, sur lesquelles on établit l'aire du parquet, du carrelage, etc.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 72, fig. 19.*

### plancher 01.02.01.04.

TG charpente

Pan de charpente horizontal, séparant les étages d'un bâtiment et portant un sol, parquet, carrelage, etc. Sa surface inférieure, lorsqu'elle est dégagée et horizontale, se nomme plafond.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 69, fig. 19.*

### <fondations et sols > 01.03.

TG élément d'architecture  
TS hypocauste  
revêtement de sol

### hypocauste 01.03.01.

TG <fondations et sols>

Système de chauffage disposé dans le sol et le sous-sol d'une salle chauffée.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XV, col. 223.*

### revêtement de sol 01.03.02.

TG <fondations et sols>  
TS parquet  
pavement

Le terme désigne ce qui recouvre le sol, qu'il s'agisse de parquet ou de pavement.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, V, col. 81-82.*

### parquet 01.03.02.01.

TG revêtement de sol

Aire de planches (lames) clouées et assemblées, soit directement sur les solives, soit, plus souvent, sur des pièces de bois de petit équarrissage, les lambourdes.

*Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, V, col. 81, fig. 1-10.*

### pavement 01.03.02.02.

TG revêtement de sol  
TS carrelage de sol

Aire de pierres, de briques, de carreaux en céramique posés sur une couche de support ou d'isolement appelée forme.

*Employer mosaïque, pavage, dallage dans le champ PDEN. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, V, col. 81, fig. 11-18.*

carrelage de sol 01.03.02.02.01.

EP <carrelage>  
TG pavement

Pavement formé de plaques carrées, rectangulaires, hexagonales, etc., plus petites que la dalle et généralement en céramique, appelées carreaux. Le bouchon, de petites dimensions, entre dans la composition du carrelage.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, V, col. 82, fig. 12.*

01.03  
01.04

<mur, garde-corps, clôture> 01.04.

TG élément d'architecture  
TS cloison  
clôture  
garde-corps

cloison 01.04.01.

TG <mur, garde-corps, clôture>

Mur mince, en pan de bois, en briques, etc., formant une division intérieure. La cloison ne porte que son propre poids, contrairement au mur de refend.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VI, col. 83, fig. 5.*

clôture 01.04.02.

TG <mur, garde-corps, clôture>

Ouvrage divisant ou délimitant un espace et faisant obstacle au passage.

*À réserver pour les édifices civils. Dans les édifices religieux, utiliser les descripteurs des clôtures religieuses. Ne pas appeler enceinte une clôture : à la différence de l'enceinte, la clôture n'a pas de fonction militaire. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VI, col. 84, fig. 8.*

garde-corps 01.04.03.

TG <mur, garde-corps, clôture>  
TS garde-corps de balcon  
garde-corps de tribune

Ouvrage à hauteur d'appui formant protection devant un vide. Certains garde-corps décoratifs, sans fonction précise, ne rappellent un ouvrage de protection que par leur dimension, leur forme et leur place dans la composition.

*Quand le garde-corps monte de fond jusqu'au plafond ou presque, utiliser le terme clôture en précisant clôture de tribune, par exemple, dans le champ PDEN. Ne donner le nom de balustrade qu'aux garde-corps à balustres. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VI, col. 84, fig. 7 ; VII, col. 102, 106.*

garde-corps de balcon 01.04.03.01.

EP <balconnet>  
TG garde-corps  
VA balcon

Ouvrage à hauteur d'appui formant protection devant un balcon.

garde-corps de tribune 01.04.03.02.

TG garde-corps  
VA tribune

Ouvrage à hauteur d'appui formant protection devant une tribune.

01.04  
01.05

baie 01.05.

TG élément d'architecture  
TS arcature  
fenêtre  
jour  
niche  
porte  
<élément de baie>

Ouverture de fonction quelconque, ménagée dans un mur ou une paroi, et son encadrement.

*Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 91.*

arcature 01.05.01.

TG baie

Suite de petites baies libres couvertes d'un arc.

*L'arcature peut être aveugle.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 92, fig. 21.*

fenêtre 01.05.02.

TG baie  
TS rose

Baie (ou groupement de baies dans un plan vertical) munie d'une huisserie et donnant du jour à l'intérieur d'un bâtiment.

*Ne pas appeler fenêtre une baie sans huisserie. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 95, fig. 31.*

rose 01.05.02.01.

TG fenêtre

Ouverture généralement circulaire, à réseau, d'un diamètre dépassant 50 cm. La rose est une fenêtre ou une partie comprise dans le réseau d'une fenêtre.

*Ne pas la confondre avec la verrière qui clôt la baie. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 95, fig. 41.*

jour 01.05.03.

TG baie  
TS oculus

Petite baie, généralement sans fermeture, donnant de la lumière ou ayant un rôle décoratif.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 94, fig. 21.*

**oculus** 01.05.03.01.

TG jour

Jour dont le tracé est un cercle, un ovale ou un polygone tendant vers le cercle ménagé dans un mur ou un couvrement.

*Ne pas le confondre avec la verrière, qui clôt la baie.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 94, fig. 12, 36.*

**niche** 01.05.04.

TG baie

Renforcement dans l'épaisseur d'un mur, théoriquement destiné à recevoir un élément décoratif et son encadrement.

*Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 92.*

**porte** 01.05.05.

TG baie

TS portail

Baie de communication fermée par un vantail ou des vantaux. La porte se distingue des autres baies formant communication, comme certaines arcades, par sa fonction précise dans la distribution.

*Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 94, fig. 26.*

**portail** 01.05.05.01.

TG porte

Composition monumentale à une ou plusieurs portes extérieures.

*Ne pas appeler portail chacune des portes de cette composition. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 94, fig. 23, 25.*

**<élément de baie >** 01.05.06.

TG baie

TS ébrasement  
fermeture de baie**ébrasement** 01.05.06.01.

TG &lt;élément de baie&gt;

Disposition convergente des côtés d'une embrasure. Par extension, le mot désigne le côté oblique de la baie ébrasée.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 98, fig. 25.*

**fermeture de baie** 01.05.06.02.

TG &lt;élément de baie&gt;

TS contrevent  
dormant  
remplage  
vantail  
volet

Ensemble des éléments fixes ou mobiles rapportés dans l'embrasure d'une baie pour réduire son ouverture, barrer l'accès ou empêcher le passage de l'air et de la lumière.

*La fermeture de baie peut être en pierre, et il s'agit alors d'un remplage ou d'un réseau de baie, ou en menuiserie (on parle alors de dormant).*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 101.*

**contrevent** 01.05.06.02.01.

TG fermeture de baie

Panneau pivotant sur un de ses bords verticaux, servant à doubler extérieurement un châssis vitré.

*Ne pas confondre avec le volet qui est intérieur.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 104, fig. 80.*

**dormant** 01.05.06.02.02.

TG fermeture de baie

TS châssis de tympan

Ensemble des éléments et des parties fixes en menuiserie, rapportés dans l'embrasure d'une baie pour porter les parties mobiles de la fermeture.

*Les termes montant dormant, traverse dormante, tympan de menuiserie, qui sont des éléments du dormant, peuvent être utilisés dans le champ PDEN.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 102, fig. 42.*

**châssis de tympan** 01.05.06.02.02.01.

TG dormant

Châssis vitré, fixe ou mobile, fermant la partie haute de la baie, au-dessus d'une traverse dormante sur laquelle s'arrêtent les montants dormants.

*Il n'y a pas de châssis lorsque ces montants atteignent le couvrement de la baie. Préciser dans le champ PDEN si le châssis de tympan est fixe (il fait alors partie du dormant) ou mobile (il fait alors partie des éléments mobiles de la baie).*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 103, fig. 57.*

**remplage** 01.05.06.02.03.

TG fermeture de baie

TS meneau  
pilier central  
réseau de baie  
traverse  
tympan

Ensemble des parties fixes dans le même matériau que l'embrasure, rapportées dans celle-ci pour en réduire ou diviser l'ouverture.

*Souvent employé pour réseau de baie. Ne pas confondre avec le dormant.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 101, fig. 34, 56.*

**meneau** 01.05.06.02.03.01.

TG remplage

Élément vertical d'un remplage de fenêtre. Le meneau formé par un petit mur étroit divise la fenêtre en plusieurs baies. Il est de même matériau que l'embrasure.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 102, fig. 34.*

**pilier central** 01.05.06.02.03.02.

TG remplage

Pilier, de même matériau que l'embrasure, portant la retombée des arcs des deux baies jumelées d'une porte ou soutenant en son milieu le linteau ou la plate-bande d'une porte à deux vantaux.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 102, fig. 24.*



réseau de baie 01.05.06.02.03.03.

TG remplage

Ensemble des éléments de remplage formant des divisions nombreuses dans les baies ou parties de baie à tracé curviligne.

*Sous ce terme sont étudiés les lobe, mouchette, soufflet, etc. Ces termes peuvent être employés dans le champ PDEN.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 101, fig. 34, 41.*

tra verse 01.05.06.02.03.04.

TG remplage

Élément horizontal d'un remplage de fenêtre, réalisé dans le même matériau que l'embrasure.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 102, fig. 43.*

tympan 01.05.06.02.03.05.

TG remplage

Paroi de remplage diminuant par le haut l'ouverture d'une baie. Le tympan est généralement plein et dans le même matériau que l'embrasure.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 101, fig. 54.*

vantail 01.05.06.02.04.

TG fermeture de baie

Panneau plein, châssis vitré ou grille de fermeture pivotant sur un de ses bords verticaux.

*Ne pas confondre avec porte ou avec fenêtre. Les vantaux sont des parties constituantes de l'une et de l'autre.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 103, fig. 68.*

volet 01.05.06.02.05.

TG fermeture de baie

Panneau plein, en bois le plus souvent, pivotant sur un de ses bords verticaux et servant à doubler intérieurement un châssis vitré.

*Ne pas confondre avec le contrevent qui est placé à l'extérieur de la fenêtre.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 104, fig. 66.*

01.05  
01.06<support t et organe de stabilité > 01.06.

TG élément d'architecture

TS <support vertical>  
<support en surplomb>  
<organe de stabilité>

<support vertical > 01.06.01.

TG &lt;support et organe de stabilité&gt;

TS base  
chapiteau  
colonne  
fût  
pilastre  
pilier  
socle  
support anthropomorphe

Élément structurel vertical jouant un rôle dans la stabilité de l'architecture.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 109.*

base 01.06.01.01.

TG <support vertical>  
TS support zoomorphe

Pied d'un support vertical, formé habituellement d'un corps de moulure et d'une plinthe.

*Dans le cas de la ronde-bosse, la base est formée d'une terrasse, d'une plinthe et d'un lit et fait corps avec elle.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 112, fig. 20, 54.*

support zoomorphe 01.06.01.01.01.

TG base  
VA protomé  
sculpture  
statue

Statue de forme animale servant de base à un support vertical.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 112.*

chapiteau 01.06.01.02.

TG &lt;support vertical&gt;

Élément formant transition entre le corps de la colonne, du pilier ou du pilastre, et sa charge. Le chapiteau est essentiellement formé d'un corps (*échine* ou *corbeille*) et d'un couronnement (*abaque* ou *tailloir*, éventuellement l'un et l'autre). Dans l'architecture médiévale, l'*astragale* fait souvent partie du chapiteau.

*Les termes en italiques sont à employer dans le champ DESC. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 115, fig. 20.*

colonne 01.06.01.03.

TG <support vertical>  
TS colonnette

Support vertical formé d'un fût dont le plan est un cercle ou un polygone régulier à plus de quatre côtés, et généralement d'une base et d'un chapiteau.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 109, fig. 20.*

colonnette 01.06.01.03.01.

TG colonne

Colonne de peu d'épaisseur.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 109.*

fût 01.06.01.04.

TG &lt;support vertical&gt;

Corps d'une colonne, habituellement cylindrique.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 113.*

**pilastr e** 01.06.01.05.

TG &lt;support vertical&gt;

Membre vertical formé par une faible saillie rectangulaire d'un mur et ayant, par sa composition et sa fonction plastique, les caractéristiques des supports. Il est généralement muni d'une base et d'un chapiteau.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 110, fig. 9.*

**pilier** 01.06.01.06.

TG &lt;support vertical&gt;

Support vertical dont le corps a un plan massé quelconque, à l'exclusion du cercle et du polygone régulier à plus de quatre côtés. Pilier carré, cruciforme, etc. Le pilier peut avoir une base et un chapiteau.

*Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 109, fig. 41-50.*

**socle (architecture)** 01.06.01.07.

TG &lt;support vertical&gt;

VA socle (support d'œuvre décorative)

Massif surélevant un support, un groupe de supports jumelés.

*À n'utiliser que pour un élément architectural.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 112, fig. 51, 53.*

**support anthropomorphe** 01.06.01.08.

EP <atlante>  
<canéphore>  
<cariatide>

TG &lt;support vertical&gt;

VA sculpture  
statue

Statue de forme humaine servant de support vertical.

*Indiquer dans le champ PDEN s'il s'agit d'un atlante, d'une cariatide ou d'une canéphore.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 111.*

**<support en surplomb >** 01.06.02.

TG &lt;support et organe de stabilité&gt;

TS console d'architecture  
corbeau  
coussinet  
cul-de-lampe  
culot  
modillon

État d'une partie qui est construite en avant de l'aplomb des parties qui sont au-dessous et dont la charge est reportée en arrière par des supports : corbeau, console, culot, trompe, pendentif, etc.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 107, fig. 89-97.*

**console d'architectur e** 01.06.02.01.

TG &lt;support en surplomb&gt;

Organe en surplomb portant une charge.

*La console d'architecture ne doit pas être confondue avec la console (mobilier civil) sur laquelle on pose en général une statue, la table d'appui dite console (mobilier civil), ou la crédence (mobilier religieux). La console est nettement plus haute que large, ce qui la distingue du corbeau. On ne pose rien sur la console d'architecture, il s'agit d'un soutien. Voir aussi la base Mérimée (console).*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 121, fig. 90-97.*

**corbeau** 01.06.02.02.

TG &lt;support en surplomb&gt;

Pierre, pièce de bois ou de métal, de section verticale carrée ou rectangulaire, partiellement engagée dans un mur et portant une charge par sa partie saillante. L'extrémité du corbeau peut être galbée.

*Ne pas confondre avec le coussinet.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 121, fig. 95.*

**coussinet** 01.06.02.03.

TG &lt;support en surplomb&gt;

Organe en surplomb au-dessus du tableau de certains piédroits et portant un linteau, une plate-bande ou un arc en réduisant la portée de ce couvrement.

*Ne pas le confondre avec le corbeau.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 122, fig. 102.*

**cul-de-lampe** 01.06.02.04.

TG &lt;support en surplomb&gt;

Organe en surplomb portant une charge, formé de plusieurs assises appareillées en cône, en pyramide renversée ou en quart de sphère.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 122, fig. 89, 93, 94.*

**culot** 01.06.02.05.

TG &lt;support en surplomb&gt;

Organe en surplomb portant une charge, formé d'un seul élément taillé en cône, en pyramide renversée ou en quart de sphère.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 122, fig. 93.*

**modillon** 01.06.02.06.

TG &lt;support en surplomb&gt;

Petit support de forme quelconque placé sous une corniche : ce n'est souvent qu'un élément de modénature.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 121, fig. 98-101.*

**<organe de stabilité >** 01.06.03.

TG &lt;support et organe de stabilité&gt;

TS tirant

**tirant** 01.06.03.01.

TG &lt;organe de stabilité&gt;

Pièce de bois ou de métal neutralisant deux poussées divergentes en réunissant les parties auxquelles elles s'appliquent. Ses extrémités sont munies d'ancres en ferronnerie de formes diverses, parfois décoratives.

*Ne pas confondre avec l'étrésillon.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VIII, col. 124, fig. 114.*

**<couvrement >** 01.07.

TG élément d'architecture

TS arc  
 fausse voûte  
 lambris de couvrement  
 linteau  
 plafond  
 plate-bande  
 voûte  
 <élément de couvrement>

Organe ou ouvrage limitant par le haut un entrecolonnement, une baie, une pièce, un vaisseau, etc.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IX, col.125.*

**arc** 01.07.01.

TG &lt;couvrement&gt;

Organe clavé porté par deux points d'appui et présentant un intrados formé d'un seul rouleau de voussoirs.

*Ne pas appeler arc une voûte en berceau ou une voussure couvrant une baie.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IX, col.126, fig. 15-21.*

**fausse voûte** 01.07.02.

EP <fausse coupole>  
 <fausse voûte à cantons>  
 <fausse voûte à quartiers>  
 <fausse voûte en berceau>  
 <fausse voûte en coupole>  
 <fausse voûte en cul-de-four>

TG &lt;couvrement&gt;

Couvrement non maçonné qui peut adopter toutes les formes de la voûte.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IX, col.127, fig. 105.*

**lambris de couvrement** 01.07.03.

EP <lambris à cantons>  
 <lambris à quartiers>  
 <lambris en berceau>  
 <lambris en coupole>  
 <lambris en cul-de-four>

TG &lt;couvrement&gt;

VA lambris de revêtement

Revêtement intérieur en bois d'une charpente de toit.

*Le lambris de couvrement peut prendre la forme d'une voûte en berceau, en coupole, en cul-de-four, etc. On peut le préciser dans le champ PDEN : lambris en coupole, lambris en berceau, etc. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IV, col. 70; IX, col. 127.*

**linteau** 01.07.04.

TG &lt;couvrement&gt;

Bloc de pierre, pièce de bois ou de métal couvrant une baie. Il reçoit la charge des parties au-dessus de la baie et la reporte sur les deux points d'appui.

*Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IX, col.126, fig. 140.*

**plafond** 01.07.05.

TG &lt;couvrement&gt;

Face inférieure plane et dégagée d'un plancher, d'une voûte plate ou d'une voûte déprimée, formant couvrement. La surface horizontale du plafond est souvent raccordée avec les murs par un adoucissement mouluré qui fait partie du plafond.

*Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IX, col.144, fig. 136.*

**plate-bande** 01.07.06.

TG &lt;couvrement&gt;

Organe clavé porté par deux points d'appui et présentant un soffite.

*La plate-bande se distingue du linteau en ce qu'elle est appareillée et de l'arc, en ce qu'elle est rectiligne.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IX, col.126, fig. 9-14.*

**voûte** 01.07.07.

EP <coupole>  
 <cul-de-four>  
 <trompe d'architecture>  
 <voûte à cantons>  
 <voûte en berceau>

TG &lt;couvrement&gt;

TS voussure

Ouvrage maçonné, construit entre des appuis, couvrant un espace et présentant un intrados.

*Ne pas appeler voûte un couvrement non maçonné. Les termes trompe d'architecture, voûte en berceau, voûte à cantons, coupole sont à utiliser dans le champ PDEN. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IX, col.127.*

**VOUSSUR E** 01.07.07.01.

TG voûte

Petite voûte couvrant l'embrasure profonde d'une baie ébrasée.

*Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IX, col.140-141, fig. 139-140.*

**<élément de couvrement >** 01.07.08.

TG &lt;couvrement&gt;

TS claveau  
 nervure de voûte

**cl a veau** 01.07.08.01.

TG &lt;élément de couvrement&gt;

TS clef d'arc  
 clef de voûte

Élément de l'appareil d'une plate-bande, d'un arc ou d'une voûte, taillé en forme de coin.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IX, col.148.*

**clef d'ar c** 01.07.08.01.01.

= clé d'arc

TG claveau

Claveau formant le faite d'un arc.

*Cette clef peut prendre la forme d'une agrafe. On peut l'indiquer dans le champ PDEN.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IX, col.149, fig. 84.*

clef de voûte 01.07.08.01.02.

= clé de voûte

TG claveau

TS pendentif

Claveau formant le faite d'une voûte.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IX, col. 149, fig. 84, 89.*pendentif 01.07.08.01.02.01.

TG clef de voûte

Clef de voûte pendante.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, IX, col. 149, fig. 89.*nervure de voûte 01.07.08.02.

TG &lt;élément de couverture&gt;

Membre saillant à l'intrados d'une voûte.

*Les nervures sont la plupart du temps des arcs ou des demi-arcs. Les termes doubleau, formeret, ogive, tierceron et lierne sont à utiliser dans le champ PDEN.**Principes d'analyse scientifique. Architecture, IX, col. 153, fig. 93.*01.07  
01.08<couverture et accessoire du toit > 01.08.

TG élément d'architecture

TS antéfixe

bordure de toit

campanile

crête de toit

dais d'architecture

devant de lucarne

épi de faitage

girouette

souche de cheminée

&lt;élément d'évacuation des eaux&gt;

&lt;matériau de couverture&gt;

antéfixe 01.08.01.

TG &lt;couverture et accessoire du toit&gt;

Ornement généralement en céramique, dressé au bas des versants et masquant l'extrémité des files de tuiles creuses ou mécaniques de recouvrement.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, X, col. 164, fig. 58.*bordure de toit 01.08.02.

TG &lt;couverture et accessoire du toit&gt;

TS lambrequin (architecture)

Frise de bois ou de métal découpé destinée à protéger et à orner le bord de la toiture.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, X, col. 164, fig. 46.*lambrequin (architecture) 01.08.02.01.

EP &lt;lambrequin de toit&gt;

TG bordure de toit

Bordure en bois, en tôle découpée, etc., pendant aux bords d'un toit, d'un auvent ou d'une fenêtre.

*Employer lambrequin de toit ou lambrequin de fenêtre dans le champ PDEN.**Principes d'analyse scientifique. Architecture, X, col. 164, fig. 29 et 46.*campanile 01.08.03.

TG &lt;couverture et accessoire du toit&gt;

Clocher formant édicule sur le faite d'un bâtiment. Il est souvent construit en charpente.

*Ne pas appeler campanile un clocher isolé. Voir aussi la base Mérimée.**Principes d'analyse scientifique. Architecture, II, col. 27, fig. 59.*crête de toit 01.08.04.

TG &lt;couverture et accessoire du toit&gt;

Ornement en métal ou en terre cuite qui court sur le faite du toit.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, X, col. 163, fig. 7.*dais d'architecture 01.08.05.

EP &lt;dais&gt;

TG &lt;couverture et accessoire du toit&gt;

Couverture en surplomb protégeant l'emplacement réservé à une statue, à un siège, etc.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, X, col. 155, fig. 27.*devant de lucarne 01.08.06.

TG &lt;couverture et accessoire du toit&gt;

Partie monumentale en maçonnerie ou charpente plus importante que la lucarne elle-même, et qui s'élève en général à l'aplomb du mur-gouttereau.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, X, col. 161, fig. 30.*épi de faitage 01.08.07.

TG &lt;couverture et accessoire du toit&gt;

TS croix de faitage

VA poinçon

Ornement le plus souvent en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée aux extrémités d'un faite de toit.

*Voir aussi la base Mérimée.**Principes d'analyse scientifique. Architecture, X, col. 163, fig. 9.*croix de faitage 01.08.07.01.

TG épi de faitage

Épi de faitage en forme de croix.

girouette 01.08.08.

TG &lt;couverture et accessoire du toit&gt;

TS coq

Plaque métallique plus ou moins découpée, montée sur une tige et tournant sous l'action des vents dont elle indique la direction.

*Voir aussi la base Mérimée.**Principes d'analyse scientifique. Architecture, X, col. 163, fig. 21.*

coq 01.08.08.01.

TG girouette

Girouette en forme de coq.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, X, col.163.*souche de cheminée 01.08.09.

TG &lt;couverture et accessoire du toit&gt;

Ouvrage de maçonnerie renfermant un ou plusieurs conduits de cheminée et s'élevant au-dessus du toit.

*Voir aussi la base Mérimée.**Principes d'analyse scientifique. Architecture, X, col.163, fig. 7.*<élément d'évacuation des eaux > 01.08.10.

TG &lt;couverture et accessoire du toit&gt;

TS collecteur d'eau  
gargouille  
gouttièrecollecteur d'eau 01.08.10.01.

TG &lt;élément d'évacuation des eaux&gt;

Récipient en métal ou en céramique, en forme d'entonnoir, dans lequel se déverse la gouttière et qui sert d'élément de liaison entre cette dernière et le tuyau de descente.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, X, col.165.*gargouille 01.08.10.02.

TG &lt;élément d'évacuation des eaux&gt;

Conduit d'évacuation des eaux, percé dans une corniche et généralement orné d'un mascarón ou d'un mufle.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, X, col.165, fig. 45.*gouttière 01.08.10.03.

TG &lt;élément d'évacuation des eaux&gt;

Demi-tuyau en métal, en bois ou en terre, recevant les eaux de pluie en bas du versant.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, X, col.165, fig. 43.*<matériau de couverture e> 01.08.11.

TG &lt;couverture et accessoire du toit&gt;

TS tuile

tuile 01.08.11.01.

TG &lt;matériau de couverture&gt;

Élément en céramique, servant comme matériau de couverture, habituellement posé à recouvrement.

*Les tuiles peuvent être plates, « creuses » ou mécaniques : le préciser dans le champ PDEN.**Principes d'analyse scientifique. Architecture, X, col.166.*décor d'architecture e 01.09.

TG élément d'architecture

TS acrotère  
cheminée  
dessus-de-baie  
devanture de boutique  
enseigne professionnelle  
entablement  
fronton  
gâble  
imposte  
pinacle  
revêtementacrotère e 01.09.01.

TG décor d'architecture

Amortissement placé à la naissance et au faite des rampants d'un fronton ou d'un pignon, généralement formé d'un socle et d'un motif ornemental.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI, col.177, fig. 27.*cheminée 01.09.02.

TG décor d'architecture

TS hotte de cheminée  
manteau de cheminée

Ouvrage de maçonnerie pour le chauffage, formé d'un foyer ouvert et d'un conduit pour l'évacuation de la fumée.

*Voir aussi la base Mérimée.**Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI, col.168, fig. 1.*hotte de cheminée 01.09.02.01.

TG cheminée

TS trumeau de cheminée

Partie du coffre, ouvrage de maçonnerie contenant le ou les conduits d'évacuation, placée entre le manteau ou le faux-manteau et le couvrement de la pièce dans laquelle se trouve le départ du conduit.

*Les décors peints ou sculptés ainsi que les miroirs et leur encadrement ornant l'extérieur des hottes de cheminée doivent être décrits sous le terme trumeau de cheminée.**Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI, col.169, fig. 8.*trumeau de cheminée 01.09.02.01.01.

EP &lt;cheminée de glace&gt;

TG hotte de cheminée

VA glace de trumeau  
peinture  
sculpture

Le trumeau est un pan de mur entre deux baies situées au même niveau. Par extension, le terme désigne la peinture ou le panneau de glace qui l'occupe. Par extension encore, le terme s'applique à la partie saillante de la hotte de cheminée, souvent ornée d'une glace et/ou d'un tableau.

*Principes d'analyse scientifique. Le mobilier domestique, t. 2, p. 954.*manteau de cheminée 01.09.02.02.

TG cheminée

Construction formée de deux piédroits, d'un couvrement et éventuellement d'un couronnement, renfermant le foyer et faisant avant-corps.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI, col.169, fig. 10.*

**dessus-de-baie** 01.09.03.

TG décor d'architecture  
 TS dessus-de-fenêtre  
 dessus-de-porte  
 VA peinture  
 sculpture

Couronnement (élément décoratif, tableau, relief) placé au-dessus d'une baie.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI,col.172.*

**dessus-de-fenêtre** 01.09.03.01.

TG dessus-de-baie  
 VA peinture  
 sculpture

Couronnement (élément décoratif, tableau, relief) placé au-dessus d'une fenêtre.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII,col.106, fig. 82.*

**dessus-de-porte** 01.09.03.02.

TG dessus-de-baie  
 VA peinture  
 sculpture

Couronnement (élément décoratif, tableau, relief) placé au-dessus d'une porte.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII,col.106, fig. 82.*

**devanture de boutique** 01.09.04.

TG décor d'architecture

Revêtement de la façade d'une boutique.

*Employer vitrine dans le champ PDEN si nécessaire. Voir aussi la base Mérimée (devanture).*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, VII, col. 97.*

**enseigne professionnelle** 01.09.05.

EP <enseigne>  
 TG décor d'architecture  
 TS enseigne de boutique

Panneau portant un emblème, une inscription ou un objet symbolique placé à la façade d'un établissement professionnel, qu'il soit com-

mercial, artisanal, libéral, industriel ou autre pour en signaler l'existence au public.

*Dictionnaire Robert.*

**enseigne de boutique** 01.09.05.01.

TG enseigne professionnelle

Panneau portant un emblème, une inscription ou un objet symbolique placé à la façade d'une boutique pour en signaler la présence au public.

*Dictionnaire Robert.*

**entablement** 01.09.06.

TG décor d'architecture  
 TS corniche  
 frise

Couronnement horizontal d'une ordonnance d'architecture comprenant une corniche qui couronne elle-même une frise, une architrave, éventuellement l'une ou l'autre.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI,col.173, fig. 29.*

**corniche** 01.09.06.01.

TG entablement

Couronnement allongé d'un entablement, d'un piédestal, d'une élévation, etc. formé de moulures en surplomb les unes sur les autres.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI,col.173, fig. 49.*

**frise** 01.09.06.02.

TG entablement  
 TS métope

Bande horizontale ayant pour vocation de recevoir un décor. Par extension, suite d'ornements en bande horizontale.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI,col.181, fig. 47-49.*

**métope** 01.09.06.02.01.

TG frise

Fraction de frise comprise entre deux triglyphes et par extension entre deux modillons.

*La métope peut être nue ou ornée, figurée ou historiée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI,col.181, fig. 48.*

**fronton** 01.09.07.

TG décor d'architecture  
 VA sculpture

Couronnement pyramidé à tympan et cadre mouluré.

*Le tympan peut être ajouré ou non, s'étendre sur tout ou partie du fronton mais il existe toujours. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI,col.175, fig. 39.*

**gâble** 01.09.08.

TG décor d'architecture

Couronnement pyramidé coiffant l'arc de couverture d'une baie ou l'arc de front d'une voûte.

*Le gâble est en général triangulaire.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI,col.177, fig. 20.*

**imposte** 01.09.09.

TG décor d'architecture

Corps de moulures couronnant un piédroit ou un support vertical sans chapiteau et recevant la retombée d'un arc.

*Ne pas appeler imposte le châssis de tympan.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI,col.173.*

**pinacle** 01.09.10.

TG décor d'architecture

Amortissement élancé, de plan carré ou polygonal, terminé en pyramide ou en cône effilé.

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI,col.177, fig. 20.*

**revêtement** 01.09.11.

EP <revêtement extérieur>  
 <revêtement intérieur>  
 <revêtement mural>

TG décor d'architecture  
TS carrelage mural  
    lambris de revêtement  
VA garniture architecturale

Revêtement couvrant les murs, (*revêtement mural*) éventuellement le plafond ou la voûte d'une pièce ou d'un vaisseau; il peut s'agir de bois, de carreaux de céramique ou d'enduit (stuc, plâtre, ciment, etc.) ou d'un revêtement composé de petits éléments comme les coquillages ou les cailloux (*rocaille*), éventuellement de plaques de pierre ou de marbre (*plaquis*). Le même type de revêtement peut se rencontrer à l'extérieur (*revêtement extérieur* ou *revêtement mural*).

*Pour le papier peint, les revêtements muraux en tissu ou en cuir, voir garniture architecturale. Utiliser rocaille, plaquis, décor stucqué dans le champ PDEN. Utiliser revêtement pour les mosaïques murales, en indiquant la technique dans le champ CATE.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, III, col. 64, fig. 65, 84.*

### carrelage mural 01.09.11.01.

TG revêtement  
TS carreau de poêle

Revêtement mural, intérieur le plus souvent, formé de plaques carrées, rectangulaires, ou hexagonales en céramique appelées carreaux.

*Dans le cas d'un carrelage mural extérieur, utiliser devanture de boutique ou revêtement mural extérieur dans le champ PDEN.*

### carreau de poêle 01.09.11.01.01.

TG carrelage mural

Carreau de céramique de grand format, décoré le plus souvent et utilisé pour le revêtement des grands poêles intérieurs, en particulier dans les régions de l'Est.

### lambris de revêtement 01.09.11.02.

TG revêtement  
TS lambris d'appui  
    lambris de demi-revêtement  
    lambris de hauteur  
VA lambris de couvrement

Revêtement en bois couvrant les murs.

*Le terme de lambris ne convient que pour les revêtements de bois. Voir aussi la base Mérimée.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI, col. 170.*

### lambris d'appui 01.09.11.02.01.

TG lambris de revêtement

Lambris de revêtement couvrant un mur du sol jusqu'à la hauteur d'appui, soit un mètre environ.

*Le terme de lambris ne convient que pour les revêtements de bois.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI, col. 170, fig. 16.*

### lambris de demi-revêtement 01.09.11.02.02.

TG lambris de revêtement

Lambris de revêtement de hauteur intermédiaire entre le lambris d'appui et le lambris de hauteur.

*Le terme de lambris ne convient que pour les revêtements de bois.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI, col. 170, fig. 12.*

### lambris de hauteur 01.09.11.02.03.

TG lambris de revêtement

Lambris de revêtement couvrant toute la hauteur d'un vaisseau ou d'une pièce. Il est couronné par une corniche ou un entablement.

*Le terme de lambris ne convient que pour les revêtements de bois.*

*Principes d'analyse scientifique. Architecture, XI, col. 170, fig. 15.*